

Université Roi Saoud
Faculté des Langues et de Traduction
Département des Langues Européennes et de Traduction
Langue française

1- Informations générales sur le cours

Intitulé de l'U.V : Traduction dans le domaine du pétrole

N° et code :438 FRN

Nombre d'heures hebdomadaires : 2

Coefficient : 2

Niveau : 9

2- Descriptif du cours :

Ce cours initie les étudiants à traduire du français vers l'arabe, et vice versa, des textes dans le domaine du pétrole et son industrialisation: l'exploration du pétrole, son extraction, le raffinage, l'industrie pétrochimique, la commercialisation du pétrole et le marché pétrolier, le pétrole et la politique, etc. Cette initiation doit mettre en valeur les spécificités stylistiques et terminologiques des textes relevant de ce domaine. Les étudiants devront pouvoir comprendre les problèmes que posent au traducteur ces textes. Ils apprendront par ailleurs à reconnaître les différents dictionnaires spécialisés dans ce domaine.

3- Objectifs du cours :

- 1) Entraîner les étudiants à repérer les unités du texte sur le plan lexical, grammatical et sémantique.
- 2) Améliorer la compétence des étudiants en matière de traduction en version et thème dans le domaine du pétrole.
- 3) Apprendre aux étudiants à traduire avec précision, rigueur et fidélité.
- 4) Habituer les étudiants à la traduction rapide et efficace.
- 5) Définir aux apprentis traducteurs les spécificités stylistiques des textes relevant du domaine du pétrole.
- 6) Les familiariser avec la terminologie propre à ce domaine.
- 7) Apprendre aux étudiants les procédés d'arabisation de la terminologie de ce domaine.
- 8) Indiquer aux étudiants les dictionnaires particuliers à ce domaine et les habituer à y recourir.
- 9) Permettre aux apprenants de reconnaître les différences et les ressemblances d'ordre terminologique et syntaxique entre la langue source et la langue cible.

4- Le cours de traduction passe nécessairement par les étapes suivantes :

- 1) Choix du texte
- 2) Lecture silencieuse du texte
- 3) Discussion et explication du texte dans la langue cible.
- 4) Explication des notions et des termes scientifiques.
- 5) Explication des difficultés d'ordre syntaxique ou sémantique.
- 6) Essai de traduction
- 7) Participation collective à la traduction
- 8) Correction collective des fautes de traduction

- 9) Sensibiliser les étudiants à une traduction exacte ; les initier au choix du terme adéquat et de la nuance juste : pour y parvenir, ils doivent s'appuyer sur leur compétence linguistique et sur leur savoir-faire traductionnel qu'ils ont acquis jusque-là.

5- Références :

Les textes à traduire sont utilement puisés dans les livres, les revues spécialisées et les journaux publiés aussi bien en langue arabe qu'en langue française. En choisissant ses textes, l'enseignant doit respecter la progression linguistique.

6- Evaluation :

a. contrôle continu et examen final

Les notes seront réparties comme suit :

- L'assiduité, la participation en classe et les devoirs à la maison : 10 points.
- Le premier test semestriel : 20 points.
- Le second test semestriel : 20 points.
- L'examen final : 50 points.
- Total : 100 points.

b- Correction et barème :

Le barème des corrections sera le suivant :

- Diviser le texte en unités sémantiques.
- Attribuer une note à chaque unité traduite selon sa longueur, son sens et ses structures syntaxiques.

L'évaluation du texte traduit se fera selon les critères suivants :

1. Exactitude de la traduction du vouloir dire de l'auteur du texte original.
2. Propriété des termes et des expressions choisis.
3. Cohérence du texte traduit : ne pas compromettre les rapports logiques à l'intérieur d'une même unité sémantique ou entre différentes unités.
4. Manquement au sens et omissions (parties non traduites).
5. étoffement qui nuit à l'exactitude du sens.
6. Fautes grammaticales, morphologiques, stylistiques et orthographiques.

7- Répartition de l'enseignement sur le trimestre

La matière doit être répartie sur 12 semaines hors les 2 semaines consacrées aux tests partiels et la semaine de révision générale. Par conséquent, il s'agira de 12 textes étudiés en classe et choisis en fonction des thèmes suivants :

1 ^{ère} semaine	La découverte du pétrole en Arabie Saoudite
2 ^{ème} semaine	Les ressources pétrolières en Arabie
3 ^{ème} semaine	La politique du Royaume en matière de pétrole
4 ^{ème} semaine	L'exploration
5 ^{ème} semaine	L'extraction
6 ^{ème} semaine	La raffinage

7 ^{ème} semaine	1 ^{er} test
8 ^{ème} semaine	Actualité en matière de pétrole
9 ^{ème} semaine	Les industries pétrochimiques
10 ^{ème} semaine	L'OPEP (texte arabe)
11 ^{ème} semaine	Pétrole et développement économique (texte arabe)
12 ^{ème} semaine	Actualité (texte arabe)
13 ^{ème} semaine	Pétrole et politique internationale (texte arabe)
14 ^{ème} semaine	2 ^{ème} test
15 ^{ème} semaine	Révision
16 ^{ème} semaine	Examen final

Université Roi Saoud
Faculté des Langues et de Traduction
Département des Langues Européennes et de Traduction
Langue française

1- Informations générales sur le cours

Intitulé de l'U.V : Traduction dans le domaine agricole

N° et code :4451 FRN

Nombre d'heures hebdomadaires : 2

Coefficient : 2

Niveau : 9

2- Descriptif du cours :

Ce cours vise à entraîner les apprenants aux opérations de traduction spécialisées surtout dans les domaines de l'agriculture, de la production agricole et animalière que ce soit en Arabie Saoudite ou en France...de l'arabe en français et vice versa. Il vise également à motiver les apprenants à lire dans les domaines agricoles et à les faire acquérir le lexique spécialisé. Il vise également à faire découvrir aux apprenants les spécificités stylistiques des "écrits agricoles". Nos apprenants apprendront à découvrir les dictionnaires spécialisés.

3- Objectifs du cours :

- 10) Entraîner les étudiants à repérer les unités du texte sur le plan lexical, grammatical et sémantique.
- 11) Améliorer la compétence des étudiants en matière de traduction en version et thème dans le domaine agricole.
- 12) Apprendre aux étudiants à traduire avec précision, rigueur et fidélité.
- 13) Habituer les étudiants à la traduction rapide et efficace.
- 14) Définir aux apprentis traducteurs les spécificités stylistiques des textes relevant du domaine agricole.
- 15) Les familiariser avec la terminologie propre à ce domaine.
- 16) Apprendre aux étudiants les procédés d'arabisation de la terminologie de ce domaine.
- 17) Indiquer aux étudiants les dictionnaires particuliers à ce domaine et les habituer à y recourir.
- 18) Permettre aux apprenants de reconnaître les différences et les ressemblances d'ordre terminologique et syntaxique entre la langue source et la langue cible.

4- Démarche pédagogique :

L'enseignement de ce cours comprend plusieurs activités dont:

- 1- Choisir le texte
- 2- Lire le texte

- 3- Expliquer le texte et l'analyser
- 4- Expliquer le vocabulaire difficile
- 5- Expliquer les difficultés de style, syntaxe,...
- 6- Faire un premier essai
- 7- Traduction commune
- 8- Discuter les erreurs
- 9- Guider les apprenants à mieux traduire en choisissant le vocabulaire et le style le mieux approprié
- 10)

5- Vocabulaire spécialisé:

C'est le lexique spécialisé du domaine agricole. Une liste de vocabulaire spécialisé a été établie par l'enseignant du cours. Cette liste a été établie à partir des textes étudiés en cours et qui figurent dans le dossier préparé à cet effet par l'enseignant.

6- Références :

Le cours se base sur un dossier préparé par l'enseignant du cours et sur une liste de vocabulaire spécialisé établie par l'enseignant même.

7- Evaluation :

a. contrôle continu et examen final

Les notes seront réparties comme suit :

- L'assiduité, la participation en classe et les devoirs à la maison : 10 points.
- Le premier test semestriel : 20 points.
- Le second test semestriel : 20 points.
- L'examen final : 50 points.
- Total : 100 points.

b- Correction et barème :

Le barème des corrections sera le suivant :

- Diviser le texte en unités sémantiques.
- Attribuer une note à chaque unité traduite selon sa longueur, son sens et ses structures syntaxiques.

L'évaluation du texte traduit se fera selon les critères suivants :

7. Exactitude de la traduction du vouloir dire de l'auteur du texte original.
8. Propriété des termes et des expressions choisis.
9. Cohérence du texte traduit : ne pas compromettre les rapports logiques à l'intérieur d'une même unité sémantique ou entre différentes unités.
10. Manquement au sens et omissions (parties non traduites).
11. étoffement qui nuit à l'exactitude du sens.

12. Fautes grammaticales, morphologiques, stylistiques et orthographiques.

8- Répartition de l'enseignement sur le trimestre

La première semaine

L'enseignant expose la liste du vocabulaire spécialisé au domaine agricole pour les aider à mieux assimiler les textes qu'ils vont étudier ultérieurement et le cours débute avec le premier texte qui porte le thème "l'institut koweïtien de la recherche scientifique..."

La deuxième semaine

On traite le texte "les moyens d'amélioration des méthodes d'irrigation pour les palmiers en Oman"

La troisième semaine

On traite le texte "le soutien et l'appui que montrent le gouvernement du Serviteur des Deux Saintes mosquées au secteur agricole"

La quatrième semaine

On traite le texte "la production agricole (des statistiques) au Royaume d'Arabie Saoudite"

La cinquième semaine

On traite un article sur le dessalement d'eau

La sixième semaine

On traite un texte sur l'agriculture en Syrie et plus spécialement dans la région de la capitale Damas "al quawtah" et l'article aborde le problème de la qualité des eaux et les résultats des analyses faites dans cette région...

La septième semaine

On traite le sujet des terres arables en Jordanie ...

La huitième semaine

On traite un sujet sur la grippe aviaire

La neuvième semaine

On commence à traiter des sujets de l'Arabe en français et on commence par des phrases simples écrites par l'enseignant du cours pour dépister les problèmes qu'ont les apprenants à l'écrit

La dixième semaine

On traite un texte sur la collaboration entre l'université de "Roi Saoud" et le ministère de l'agriculture au Royaume pour mettre un plan futur pour le secteur agricole au Royaume...

La onzième semaine

Un article sur le laboratoire central au Royaume d'Arabie Saoudite

La douzième semaine

On traite un article sur l'interdiction faite par les Etats-Unis d'importer des viandes du Canada à cause de la maladie "la vache folle"

La treizième et la quatorzième semaine

On traite un article sur l'agriculture au Royaume d'Arabie Saoudite. Cet article est pris du site internet du ministère de l'agriculture au Royaume

Université Roi Saoud
Faculté des Langues et de Traduction
Département des Langues Européennes et de Traduction
Langue française

1- Informations générales sur le cours :

Intitulé de l'U.V : Traduction de textes juridiques

N° et code : 446 FRN
Nombre d'heures hebdomadaires : 2
Coefficient : 2
Niveau : 9

2-Descriptif :

Il s'agit de familiariser les étudiants à la traduction de textes juridiques caractérisés par une terminologie spéciale qu'ils maîtrisent peu ou prou. Le professeur choisira des textes appropriés portant sur : le droit civil, le droit international, le code pénal et la criminologie, les tribunaux et leurs compétences, décrets et lois, code du commerce, code de la route, contrat de travail, de location, statuts d'organisations nationales, régionales ou internationales... L'accent sera mis sur les caractéristiques propres à ce type de textes sur le plan du vocabulaire comme sur celui du style, ainsi que sur l'usage des dictionnaires spécialisés.

3-Objectifs pratiques :

Permettre aux apprenants de comprendre les textes juridiques et leur spécificité et d'enrichir leur bagage linguistique dans ce domaine. Il ne s'agit certainement pas de former de futurs avocats, ni juges, ni magistrats. Aussi, est-il nécessaire d'éviter de proposer à la traduction des textes trop spécialisés et rester au niveau des généralités en insistant plus particulièrement sur l'apprentissage et la mémorisation de la terminologie de base relative à ce domaine important de la vie.

Au terme de cette formation, les étudiants devront être capables de

1. saisir le sens des unités sémantiques du texte juridique sur le plan du vocabulaire, de la syntaxe et de la signification.
2. traduire des textes juridiques dans les deux sens avec précision et rigueur.
3. reconnaître les aspects stylistiques qui caractérisent les textes juridiques.
4. apprendre et mémoriser la terminologie afférente à ce domaine.
5. avoir le réflexe de la nécessité du recours aux dictionnaires spécialisés.

4-Le déroulement du cours :

L'enseignant proposera aux étudiants un texte juridique. Après une première lecture silencieuse, les étudiants liront à haute voix et seront interrogés, en français, sur le contenu du texte. Ensuite, le professeur demandera aux étudiants de traduire le texte soit en classe soit chez eux. La dernière phase et la plus importante sera celle de la correction. Le professeur exposera au tableau les différentes fautes de traduction commises par les futurs traducteurs et leur demandera de les corriger eux mêmes, faute de quoi il s'en chargera lui même en précisant le comment et le pourquoi.

5-Répartition de l'enseignement sur le trimestre

Les textes à traduire seront puisés dans des livres et des revues spécialisés aussi bien que sur des sites officiels sérieux. Il faudrait respecter une certaine progression dans le choix des textes à proposer.

- Semaine 1

Introduction sur le droit et les sciences juridiques, passage en revue des branches du droit et listage des termes les plus fréquents dans ce domaine. L'attention des étudiants sera particulièrement attirée sur les qualités de rigueur, de fidélité et de précision dont il faut faire preuve dans la traduction juridique.

- Semaine 2

Un texte sur le statut de la Ligue des Etats Arabes

- Semaine 3

Un texte tiré du code international de la route

- Semaine 4

Un contrat de travail, un contrat de location

- Semaine 5

Un texte sur le droit de l'homme en Islam

- Semaine 6

Un texte sur les droits de la femme en Islam

- Semaine 7

Première épreuve trimestrielle

- Semaine 8

Un texte sur la fondation des organisations non gouvernementales.

- Semaine 9

Un texte tiré du code pénal français

- Semaine 10

Un texte tiré du statut du Conseil consultatif (Choura) en Arabie Saoudite

- Semaine 11

Un texte tiré du statut des régions en Arabie Saoudite

- Semaine 12

Conventions et accords internationaux

- Semaine 13

Un texte tiré de la Réglementation du pouvoir en Arabie Saoudite

- Semaine 14

Deuxième épreuve trimestrielle

- Semaine 15

Un texte sur l'héritage

- Semaine 16

Révision générale

6-Évaluation :

a. contrôle continu et examens

Contrôle continu et assiduité	10 points
Epreuve trimestrielle 1	20 points
Epreuve trimestrielle 2	20 points
<u>Examen final</u>	<u>50 points</u>
Total	100 points

b. Correction et évaluation du texte traduit :

Le texte sera divisé en unités sémantiques sur lesquelles se répartira le barème de correction. La longueur et la difficulté que pourraient présenter les unités, tant sur le plan de la syntaxe que sur celui du sens, seront prises en considération dans la répartition de la note.

L'évaluation du texte traduit se fera selon les critères suivants :

13. exactitude dans le transfert du sens voulu par l'auteur de l'original.
14. propriété des termes et des expressions.
15. cohésion du texte traduit et la justesse des liens logiques à l'intérieur de chaque unité aussi bien que d'une unité à une autre.
16. manquement au sens et omissions (parties non traduites).
17. étoffement qui nuit à l'exactitude du sens.
18. fautes de syntaxe, de morphologie, de style et d'orthographe.

Université Roi Saoud
Faculté des Langues et de Traduction
Département des Langues Européennes et de Traduction
Langue française

1- Informations générales sur le cours

Intitulé de l'U.V : Traduction littéraire

N° et code : 448 FRN

Nombre d'heures hebdomadaires : 2

Coefficient : 2

Niveau : 9

2-Descriptif :

Il s'agit d'initier les apprenants à la traduction de textes extraits des genres littéraires : roman, nouvelle, théâtre, poésie, critique littéraire..., leur donner un bref aperçu des caractéristiques distinctifs de chaque genre et des procédés stylistiques dont on fait souvent usage dans l'écriture littéraire, attirer leur attention sur le registre de langue littéraire et le choix du vocabulaire évocateur, ainsi que sur les nuances précises des mots et sur l'assonance et l'allitération, notamment en poésie, enfin leur expliquer que ce type de traduction requiert une connaissance approfondie des deux langues, source et cible, aussi bien que de leur cultures respectives.

3-Objectifs pratiques :

Par des exercices variés, le professeur conduira les apprenants vers une maîtrise plus ou moins parfaite de ce type de traduction qui n'est pas, à vrai dire, des plus aisés. Il leur expliquera que l'important ici est de restituer la beauté du texte, tout en essayant de lui être fidèle. Les étudiants devront maîtriser la terminologie littéraire, l'usage des dictionnaires spécialisés pour savoir la connotation exacte des termes utilisés dans le texte, et reconnaître les différentes figures de rhétorique fort en usage en littérature.

4-Le déroulement du cours :

Lecture par les étudiants du texte proposé, crayon à la main pour en souligner les passages qui présentent des difficultés de compréhension pour eux. Relecture du texte par le professeur et éclaircissement des passages sur lesquels ont achoppé les étudiants tout en soulignant les éventuelles figures de rhétorique présentes dans le texte.

Dans un deuxième temps, les étudiants feront , soit en salle de classe, soit chez eux, la traduction du texte qui fera l'objet de commentaire de la part du professeur lequel attirera l'attention des apprenants sur les éventuelles erreurs qu'ils auront commises. Le professeur proposera ensuite sa propre traduction du texte.

5-Répartition de l'enseignement sur le trimestre

- Semaine 1

Introduction générale sur les genres littéraires, puis sur la traduction littéraire proprement dite et ses particularités. Ce type de traduction relève aussi bien de la création que de la traduction. Les apprenants doivent savoir qu'il n'y a pas une seule traduction possible du texte littéraire. Celui-ci pourrait bien faire l'objet de plusieurs traductions.

Pour commencer, on pourrait proposer à la traduction un texte critique portant sur le débat toujours actuel qui consiste à distinguer entre études littéraires et /ou critiques d'une part, et la création littéraire proprement dite d'autre part.

- Semaine 2

Traduction d'un texte sur la critique littéraire.

- Semaine 3

Préparation et traduction d'un texte littéraire tiré d'un roman français et passage en revue des remarques qui s'imposent.

- Semaine 4

Traduction d'une nouvelle française de quelques pages, réparties sur un nombre d'étudiants, puis discussion des traductions fournies par les apprenants.

- Semaine 5

Suite du cours précédent.

- Semaine 6

Traduction d'un acte ou d'une longue scène extraits d'une pièce de théâtre célèbre, puis discussion des traductions fournies par les apprenants.

- Semaine 7

première épreuve trimestrielle

- Semaine 8

Traduction en français d'un texte arabe portant sur la critique littéraire

- Semaine 9

Traduction en français d'un texte romanesque arabe.

- Semaine 10

Lecture et étude approfondie d'un poème français en vue de sa traduction vers l'arabe. Cette dernière pourrait se faire en prose, faute de poètes ou de versificateurs parmi les étudiants. Ce qui importe ici c'est de montrer aux étudiants la difficulté, voire l'impossibilité d'une traduction poétique appropriée.

- Semaine 11

Préparation et traduction d'un texte littéraire tiré d'un roman arabe.

- Semaine 12

Traduction d'une nouvelle arabe de quelques pages, réparties sur un nombre d'étudiants, puis discussion des traductions fournies par les apprenants.

- Semaine 13

Suite de la traduction de la nouvelle arabe.

- Semaine 14

Deuxième épreuve trimestrielle

- Semaine 15

Lecture et étude approfondie d'un poème arabe en vue de sa traduction vers le français. Cette dernière pourrait se faire en prose. Ce qui importe ici c'est de montrer aux étudiants la difficulté, voire l'impossibilité d'une traduction poétique appropriée.

- Semaine 16

Suite du cours précédent.

6-Evaluation :

a. contrôle continu et examens

Contrôle continu et assiduité	10 points
Epreuve trimestrielle 1	20 points
Epreuve trimestrielle 2	20 points

Examen final

50 points

Total

100 points

b. Correction et évaluation du texte traduit :

Le texte sera divisé en unités sémantiques sur lesquelles se répartira le barème de correction. La longueur et la difficulté que pourraient présenter les unités, tant sur le plan de la syntaxe que sur celui du sens, seront prises en considération dans la répartition de la note.

l'évaluation du texte traduit se fera selon les critères suivants :

19. exactitude dans le transfert du sens voulu par l'auteur de l'original.
20. propriété des termes et des expressions.
21. cohésion du texte traduit et la justesse des liens logiques à l'intérieur de chaque unité aussi bien que d'une unité à une autre.
22. manquement au sens et omissions (parties non traduites).
23. étoffement qui nuit à l'exactitude du sens.
24. fautes de syntaxe, de morphologie, de style et d'orthographe.